

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

24

6^{ME} ANNÉE

2^{ME} SEMESTRE 1973

PRIX : 2 FR. 75

1944

1974

Le Conseil Départemental, réuni à COLPO, le dimanche 28 Octobre 1973 a pris d'importantes dispositions pour l'année du 30^{ME} anniversaire de la Libération



Les participants au Conseil Départemental ont, après la séance de travail en la Mairie de Colpo et à l'issue du repas fraternel, rendu hommage aux fusillés de BOTSEGALE. Faisant suite au dépôt de gerbes et au recueillement, à l'ombre des bois tragiques de l'été 1944, en cet automne de 1973, la discussion est animée : Confrontation de souvenirs, évocations et préparations de l'année du 30^{ME}. Quel meilleur hommage aux martyrs sur les lieux de leur sacrifice

(Photo : A.N.A.C.R.)

CONGRES NATIONAL DU HAVRE 30^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Un appel du Conseil National de l'A. N. A. C. R.

Fier de parler au nom de l'Association dans laquelle s'unissent à nouveau les résistants de tous mouvements au service de la Liberté, de la France et de la Paix, constatant l'actualité de nos luttes et des idéaux qui exprimaient notre unanimité il y a 30 ans dans le Programme du C.N.R.,

résolu à tout faire :

- pour interdire la revanche posthume d'Hitler, de Pétain et des idéologies qui ont suscité tous les Barbies et tous les Touvier,
- pour servir la justice et l'honneur de la France,
- pour obtenir, avec la suppression des forclusions, la pleine reconnaissance juridique, pratique et morale des services des résistants et du rôle de la Résistance dans la Libération et dans la victoire alliée,
- pour permettre à la jeunesse généreuse d'enrichir sa réflexion civique par les grands enseignements de cette lutte qui fut et reste l'un des plus considérables faits de notre histoire nationale,

Le Conseil National,

appelle les Comités départementaux et locaux, les amicales, les adhérents de l'Association,

- à multiplier les initiatives qui renforceront notre organisation et ajouteront à son efficacité par l'afflux des camarades qui, partageant notre fidélité, aspirent à accomplir leur engagement d'hier en partageant notre combat d'aujourd'hui,
- à donner au Congrès National du Havre et à la célébration du 30^{ème} anniversaire de la Libération, dont l'Association sera l'âme, un éclat, une force et un prestige sans précédent.

Le Congrès sera la grande manifestation nationale qui consacrera la progression sans précédent de nos effectifs, et le développement sans précédent de l'union, cette progression et ce développement étant rendus **possibles** par notre action inlassable qui a fait de l'ANACR le pôle d'attraction des résistants, et étant **nécessaires** pour faire aboutir nos aspirations communes.

Le 30^{ème} anniversaire devra rappeler l'enthousiasme populaire historique des combats et de la délivrance. Il devra faire connaître la Résistance et surtout faire comprendre au plus grand nombre des jeunes que vouloir vivre libre dans un pays libre et dans un monde en paix voulait dire alors : résister. Il leur fera aussi comprendre pourquoi, venus de la plus belle part de l'Histoire de la France et des Hommes, nos idéaux inspirent toujours notre union et pourquoi — sous d'autres formes en raison de la victoire d'il y a trente ans — leurs propres luttes les prolongent.

LA TACHE EST LOURDE, MAIS AUCUNE AUTRE ASSOCIATION NE POURRAIT SE LA DONNER A L'ECHOLON NATIONAL. L'A.N.A.C.R. FERA FACE.

Conseil National de Bagnole du 18-11-1973

A nos Adhérents, Lecteurs et Amis :

Avec la publication de ce n° 24 AMI ENTENDS-TU... vient de « boucler » sa sixième année de parution.

Le prochain n° 25, prévu courant février prochain, sera le premier numéro de cette année du 30^{ème} anniversaire de la Libération, et consacré à la préparation de notre XIV^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL, à REGUINY.

Nous vous demandons pour l'année qui vient de s'ouvrir, de participer, par vos moyens, à rendre encore plus vivante la présentation des quatre numéros envisagés pour l'année nouvelle.

Chacun de vous possède, souvent dans les plis d'un portefeuille ou au fond d'un tiroir, des PHOTOS, des LETTRES, des coupures de de JOURNAUX, de l'année 1944.

Nous serions heureux de pouvoir en avoir communication.

Les exemplaires originaux vous seront remis. Nous savons l'attachement personnel des Anciens de la Résistance à ces souvenirs d'une époque aussi exaltante et semblant dater d'hier.

Tous les envois :

- Photos de 1944 ;
- Evocations personnelles (organisation, disparus, soutien) ;
- Relations de combats, d'arrestations, de tortures ;
- Coupure de journaux de cette année, vieille de 30 ans, mais jeune ;
- Lettres ou messages de fusillés, prisonniers...

devront être adressés à :

Commission de Rédaction AMI ENTENDS-TU...
Maurice PODVIN — 9, rue Roland-Garros
56100 LORIENT

Nous profitons de cet appel pour signaler à nos lecteurs-abonnés, à jour de leur versement que les envois aux sections et localités ci-après sont desservis de la façon suivante :

Acheminement par P.T.T. sous pli affranchi :

- QUIBERON (Presqu'île), ETEL (Responsable Georges LANDAY),
- BREHAN-LOUDEAC, LANGUIDIC, INGUINIEL, PLOUAY, GUER, MAURON, LOCMINE, PLUVIGNER, GUISCRIF, AÛRAY, GUENIN, ROHAN, BUBRY, LANDEVANT (Responsable Maurice PODVIN),
- PONTIVY, GUENIN, SAINT-BARTHELEMY, PLUMELIAU, GOURIN, LANGONNET, LIGNOL, LE CROISTY (Responsable Odette DORE)
- Les abonnés isolés résidant en Morbihan ou en dehors du département et à l'étranger (Responsable Maurice PODVIN).

Acheminement par portage à domicile :

- LORIENT (Responsable Louis MOREL)
- LANESTER (Responsable Désiré JAFFRE)
- SAINT-TUGDUAL, PLOERDUT (Responsable Jean DINAHET)
- HENNEBONT (Responsable Toussaint LE CARFF)
- CARNAC (Responsable André LE MEITOUR)

Nota. — En cas de carence dans la réception du journal, s'adresser aux responsables nommément désignés ci-dessus.

LA BALLADE DU PENDU DE DACHAU

Et que m'importe à moi, le soleil et le bleu
de ce matin si clair et cet oiseau qui jase !
Et que m'importe à moi les souvenirs heureux
les baisers gaspillés, les projets, les extases !
Que m'importe les mots : liberté, espérance,
amour, éternité, puisque je vais mourir !
Puisqu'au dehors déjà la corde se balance
et que me voilà seul, face à mon « devenir »
puisque je suis plus nu que n'est l'humble chenille
plus dépouillé
qu'un grain de blé,
puisque tout me trahit, m'abandonne et renie
et que mon bel été
est si tôt moissonné !

Oui, que m'importe à moi de savoir que la terre
tournera tout à l'heure comme si j'étais là,
roue immense du temps écrasant les poussières
impuissantes à fausser l'énorme mouvement.
Insecte ligoté dans la perfide toile
par les nœuds serrés du destin,
chétif, vulnérable et visible
sur le carreau hostile et froid de ma prison,
O Père, que me reste-t-il ?

Toi, qui vois ma misère,
ma détresse sans nom
et mon peu de vertu,
apporte à mon angoisse
la réponse attendue,
dénoue l'absurde qui m'enlace
et donne raison
à la pierre angulaire
sur laquelle j'ai bâti ma vie.

Alors, pauvre pantin que le vent déshabille,
je pourrai tout à l'heure, bientôt,
tournoyer plus léger qu'une noire guenille
dans le ciel de Dachau,
Libéré de cette âme éivrée d'absolu,
à la fois chair, humus, tige, fêtu,
j'aurai la chance unique, inespérée,
de voir sourdre mon sang
irriguant la vallée,
tandis que les doigts neufs
d'un printemps oublié
ouvriront la fleur sèche de mon corps pourrissant.

O Père, la mesure est comble,
l'heure de la revanche a sonné.
Alors, Dachau, terre gorgée de cadavres,
où pousse le chiendent, où règne l'épouvante,
tu brandiras des roses et des épis de blé
Et cela seul, importe !



MAGASIN PILOTE

MOBILIER DE FRANCE

MOYSAN

LORIENT, 4, Place Jules Ferry

VANNES, Centre Commercial du Fourchêne, Rte d'Auray

HENNEBONT, 2, Avenue de la Libération

QUIMPERLE, Angle Rue Thiers - Rue Mellac

PARTICIPATION ET REMERCIEMENTS

La Commission de Rédaction et d'Administration du journal tient à remercier les camarades et amis ci-dessous, pour leur participation à la vie des quatre numéros de « Ami Entends-tu » au cours de l'année 1973 (N^{os} 21 - 22 - 23 et 24) :

- Marcelle DUDACH-ROSET (Quiberon) - Poèmes
- Raymond PESSEC (Saint-Barthélémy) - Photos
- Joseph EVANNO (Hennebont) - Récits et photos
- Vincent GUILLO (Crédin) - Photos et informations
- Jos LE BEUX (Lorient) - Photos
- Jh. LE CARRER (Bubry) - Organisation et informations
- Louis CASTEL (Quistinic) - Organisation et vente
- Victor RIGOLE (Bréhan-Loudéac) - Organisation
- Julien CHAIME (Inguiniel) - Organisation
- Jean DINAHET (Saint-Tugdual) - Publicité et informations
- Louis GOURONC (Groix) - Récits et photos
- Samuel FEVRIER (Gourin) - Organisation
- Simone LE PORT (Etel) - Organisation et dons
- Joseph LANDAY (Brest-Lorient) - Poèmes et dons
- Christian DANO (Lorient) - Photos et informations
- Jean LE FLOCH (Hennebont) - Photos et informations

A ces collaborateurs assidus il convient de mentionner les diffuseurs bénévoles du « lien » de notre Comité du Morbihan et avec eux les membres du Bureau Départemental. L'année du 30^{ème} verra s'accroître et se développer ces concours si précieux à la vie de notre journal.

MOTOBÉCANE



MOBYLETTE

CADY

Marcel LE FUR

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

83, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 21.09.90

Toute la gamme

de MOBYLETTES-CADY et Vélos

VERS LE 30^{me} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

LE PROGRAMME DU C.N.R.

I. — PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 Mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

II. — PLAN D'ACTION IMMEDIATE

Cette première partie, qui définit les missions des F.F.I. et Comités de Libération en vue de l'insurrection, se conclut ainsi :

Ainsi par l'application des décisions du présent programme d'action commune se fera, dans l'action, l'union étroite de tous les patriotes, sans distinction d'opinions politique, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs et armement.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous, sera avancée l'heure de la Libération du territoire national ; ainsi, la vie de milliers de français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.

Ainsi dans le combat se forgera une France plus pure et plus forte, capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande œuvre de reconstruction et de rénovation de la patrie.

Puis vient la deuxième partie, dont l'actualité frappe... de plus en plus.

III. — MESURES A APPLIQUER DES LA LIBERATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, tendances ou partis politiques, groupés au sein du C.N.R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération :

1 — Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la Nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2 — Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'Administration et de la vie professionnelle

de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3 — Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis, y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'Axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4 — Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5 — Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des états fascistes ;

VERS LE 30^{me} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

LE PROGRAMME DU C. N. R. LA SOUSCRIPTION POUR LE SUCCES DU 30^{me} ANNIVERSAIRE EST OUVERTE

- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;
- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;
- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;
- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste ;

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Le Conseil Départemental, réuni à Colpo le 28 Octobre, a pris d'importantes décisions notamment en ce qui concerne le 30^{me} anniversaire de la Libération.

Les camarades de tout le département dont la présence conférerait à cette assemblée un intérêt exceptionnel, ont unanimement considéré qu'il était indispensable de donner au 30^{me} anniversaire un éclat encore bien supérieur à celui du 25^{me}. Pendant que nous en avons encore la possibilité nous devons agir pour transmettre au mieux à la jeunesse les nobles idéaux de paix, d'indépendance nationale et de démocratie des martyrs de la Résistance.

Mais qui dit effort exceptionnel de commémorations dit aussi effort financier sans précédent pour leur donner l'ampleur voulue. Or, s'il ne peut être question de demander aux camarades une contribution financière supplémentaire, tous par contre ne demandent qu'à faire encore davantage preuve de dévouement. En cette grande occasion, l'ensemble de la population se dressera pour nous aider dès lors que nous saurons expliquer le sens de notre action.

« Honorer nos martyrs ». Voilà la première raison, un but qui, à lui seul, ouvre une dépense très onéreuse pour l'ensemble du département. Dépenses que nous couvrirons à la condition que chaque camarade place au moins un carnet de la souscription du 30^{me} anniversaire. Que chacun comprenne bien que ce qui lui est demandé c'est de placer les billets et non de les garder, cette diffusion étant le premier élan dans l'indispensable propagande de préparation du 30^{me} anniversaire.

Toutes les sections doivent prendre leurs initiatives qui seront coordonnées à l'échelon départemental. Il est donc juste que chacune d'elles perçoivent une part sur la vente des billets une fois amortie la valeur des lots. Nous demandons en conséquence à chaque section de régler un certain nombre de carnets entiers, proportionnellement au nombre de leurs adhérents, et pour ceux placés en plus de conserver 40 % de la valeur de chaque billet. Une circulaire définira les modalités d'application dès que nous connaîtrons le prix des lots et la moyenne d'amortissement par adhérent.

Chers camarades, l'année du 30^{me} anniversaire étant aussi celle du Congrès de REGUINY, nous devons sans hésitation nous adresser aux nombreux amis de la Résistance.

En avant donc pour un beau congrès et un grand 30^{me} anniversaire.

Avec la certitude de votre compréhension, recevez nos plus fraternelles salutations.

Roger LE HYARIC,
CO-PRESIDENT.

UNE GRANDE FIGURE DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE

René-Pierre-Marie PESSEC, connu sous le Pseudonyme de « GASTON » né à Pontivy (Maternité de l'hôpital) le 30 Janvier 1920. Il entre en contact avec la Résistance et par son tempérament entreprenant et réfléchi il devient rapidement un des dirigeants morbihannais de FRONT NATIONAL.



Bretonnant, habitué au milieu rural, la lourde tâche de responsable paysan va lui incomber dès 1942 et durant le rude hiver 1943 - 1944, ses missions et les contacts avec le monde paysan de la campagne morbihannaise vont s'amplifier.

Il sera un recruteur de choix. Son organisation de « planques » dans les fermes du Pays Pourlet, ou celui de Baud, n'a pas de secret pour cet intrépide pionnier. Cette période le voit compagnon de combat de Joseph DANIEL (Cdt ROGER) qui fut déporté à Neuengamme.

A ses qualités de mobilisateur il allie un courage tranquille doté d'une assurance et d'un sang froid remarquables.

Journelement, parcourant à bicyclette des dizaines de kilomètres, il porte en chaque foyer de la résistance les exemplaires de la presse clandestine, aux risques des contrôles sur les routes.

A ces risques maintes fois encourus il ne va pas échapper.

Arrêté le 10 Mars 1944, à Coet-Coet en Guénin, sur la route de Baud à Locminé, en compagnie du père DELILLE, responsable départemental du FRONT NATIONAL, il va être conduit sous bonne escorte allemande à ce lieu de supplice que notre ami « GIEL » a su si intensément exprimé dans un poème intitulé « L'ENFER » (N° 11 « AMI » - 2^{me} Trimestre 1970).

« C'est l'ancre noir de Locminé

La Gestapo torture, assomme ;

Mais sans pouvoir connaître, en somme,

Les secrets du Monde obstiné.

Après des sévices, sans nom, « GASTON », menottes aux poings, tente de s'évader en se jetant par une fenêtre du 2^{me} étage de cette école locminoise transformée par les nazis en antichambre de la mort.

Evaison manquée. Les sévices et les tortures vont redoubler.

René PESSEC va mourir pour la France, sous la torture, le 22 ou vraisemblablement le 23 Avril 1944, suivant les témoignages de rescapés des geôles de Locminé. On ne retrouvera trace de son corps.

En hommage, à son abnégation, son exemple, le Comité Départemental a envisagé de perpétuer le souvenir de cette grande figure de la Résistance par un témoignage de reconnaissance en son village de Lann-Mézo en Saint-Barthélémy, où il vécut des années en compagnie de ses 2 frères cadets, de son père et de sa grand-mère, qui partagèrent son action résistante. Cet hommage est prévu dans le cadre des cérémonies du 30^{me} anniversaire de la Libération.

Avec les « Anciens du 4^{me} Bataillon F.F.I. » à MOREAC, le 21 Octobre 1973

...Du bon travail
et un buffet breton...

tâches pour la commémoration
du 30^{me} anniversaire.

L'Amicale du 4^{me} Bataillon FFI du Morbihan a tenu son assemblée annuelle à Moreac le 21 octobre sous la présidence de Jean RUCARD, ancien commandant, Jean FARDEL, Secrétaire Général, en présence d'une trentaine d'« anciens » du canton de Locminé et plusieurs dirigeants de l'ANACR du Morbihan : Georges LANDAY, ancien capitaine de la 2^{me} Cie, Maurice PODVIN, Albert LE PRIOL, Odette DORE, Emile MEJEAN.

Jean FARDEL devait ensuite faire procéder à l'approbation des comptes de l'Amicale.

Après une sobre cérémonie au monument de Porh Legal, l'assemblée, réunie dans une salle du « Faisan Doré », écoute

Sur la proposition de notre camarade LANDAY, différentes dates furent retenues pour la commémoration « en profondeur » d'évènements qui relèvent de l'histoire de la Résistance du secteur de Locminé. Ainsi furent retenus, le combat de SIVIAC du 13 Avril 1944, la rafle du 3 Juillet à LOC-MINE, des cérémonies le 8 Mai aux monuments de la commune de MOREAC, LOCMINE, PLUMELIN et LA CHAPELLE-NEUVE. Chacun apportant sa suggestion dans un large et fraternel colloque, des com-



Sur le seuil de la salle du « Faisan Doré » à l'issue de l'assemblée générale de l'Amicale du 4^{me} Bataillon

(Photo A.N.A.C.R.)

avec attention l'exposé de Jean RUCARD qui propose le principe d'une décentralisation au profit de l'ANACR pour la réalisation des tâches pratiques, la majorité des membres stationnant en Morbihan. Le Président définit aussi les objectifs comparés de l'Amicale et de l'Association avant d'en venir aux

missions ont été nommées pour l'organisation de chaque célébration.

Un buffet breton fut ensuite servi dans une ambiance détendue dont il faut féliciter les organisateurs et remercier notre camarade Ivy BERNARD, « auteur » de savoureux pâtés et de mémorables rillettes.

AU NOMBRE DES RICHESSES DE L'A.N.A.C.R.

Notre Comité Départemental doit son influence, son audience et ses réalisations à bon nombre de facteurs, parmi lesquels les survivants de la guerre de Libération Nationale n'ont jamais manqué de perpétuer les dates et souvenirs de ceux qui, pour la plupart au seuil de leur vie, donnèrent le meilleur d'eux mêmes pour la grande cause de la Résistance et de la Liberté.

30 années ont passées.

Le combat des mêmes contre les mêmes continue.

Il est probant de constater, en dépit du recul du temps, combien est vive la clarté du flambeau éternel de la Résistance.



14 Juillet 1973. Après la cérémonie au monument de Kervennan, Joseph LANDAY en compagnie de Maurice PODVIN et de Jean-Mathurin LAVENANT, Porte-Drapeau de la Section de Saint-Barthélémy, à qui vient d'être décerné le diplôme du Ministère des A.C.Y.G. pour ses fonctions

(Photo A.N.A.C.R.)

Cette vivacité a des sources communes et diverses :

— LE BENEVOLAT qui représente à tous les échelons, depuis le plus petit comité local au grand Conseil Départemental, une fortune de gestion annuelle permettant des perspectives toujours accrues.

Chacun de nos adhérents, à quelque responsabilité qui lui échoit, s'acquitte au mieux de sa tâche et consacre du temps, des déplacements et des frais inhérents.

— L'ATTACHEMENT qui se traduit par des exemples journaliers passant de l'apport financier de nos annonceurs, dans le cadre de la parution de notre journal « Ami Entends-tu... » à celui récent que nous voulons évoquer :

A la suite d'un don important de M. Joseph LANDAY (père de notre camarade Georges) le Bureau Départemental avait chargé notre co-président Roger LE HYARIC et notre secrétaire Maurice PODVIN, de transmettre les remerciements collectifs du Comité Départemental à l'adresse de notre généreux donateur.

A ces remerciements, celui qui pour nous est « le brave père LANDAY » a répondu et nous livrons à réflexion cette réponse qui mérite une attention particulière.

En voici quelques extraits :

« Je vous remercie de tout cœur. Je suis très sensible au remerciements de M.M. les membres du Bureau de l'A.N.A.C.R. ...

Ce n'est pas un geste d'orgueil ou de baladin de foire qui m'a imposé mon geste, mais ma position d'ancien combattant de 1914-1918. C'est la même audience envers le Pouvoir qui doit nous unir pour l'obliger à reconnaître sans contestation les droits imprescriptibles de ceux qui ont offert — et beaucoup tout donné — pour sauver la Patrie ; des Résistants surtout qui, n'étant pas mobilisés, mais toujours exclusivement volontaires, ont risqué ou souffert les tortures nazies et certainement fait, en secret, le sacrifice de leur vie. Tandis que les nantis ou protégés et valets du Régime en place, triomphaient dans leur oubli.

Il me souvient que voici quelques décennies, après 1918, les grands mutilés étaient obligés de rappeler leurs droits — et le devoir de l'Etat — aux gouvernements de l'époque, sur la Place de la Concorde. Le péril étant passé, ont les oubliait, pardi...

Mais votre combat ne peut se résoudre à la simple information de bulletins, des rassemblements s'imposent, et les moyens pécuniaires aussi.

C'est pourquoi ma solidarité vous est acquise, en toute humilité, et à toute occasion, il devenait évident, pour moi, de le montrer envers l'A.N.A.C.R.

Vous avez bien voulu lors des manifestations publiques des Anciens Résistants, m'accueillir toujours avec faveur. Je vous en serai toujours reconnaissant...

Et vous renouvelle l'affection que je porte à votre cher « AMI ENTENDS-TU ... »

N.D.L.R. - M. Joseph LANDAY a passé alertement le cap des 86 ans le lundi 17 septembre dernier, au domicile de l'un de ses enfants, à Brest. C'est de cette ville que nous est parvenu son témoignage d'attachement.

Il collabore, avec une mémoire et une lucidité remarquables, à la rédaction de notre journal, y apportant notamment la publication de poèmes, d'une riche valeur, sous le pseudonyme de « GIEL ».

Membre d'honneur du Comité morbihannais, « GIEL » sera au nombre de nos invités au XIV^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL, le dimanche 7 AVRIL à REGUINY. Ce lieu de Congrès ne manquera pas de lui rappeler des souvenirs de son exil lorientais (il fut réfugié durant de nombreux mois à SAINT-SAMSON près de ROHAN).

Maurice PODVIN

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

STUDIO D'ART

L. LE GUERNEVÉ

12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14

Travaux Industriels noir et couleur

Travaux Amateurs, livraison très rapide

COLPO

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 28 OCTOBRE 1973

C'est avec la large participation de 40 de ses membres, de GOURIN à GUER, de QUIBERON à BREHAN-LOUDEAC, que se sont ouverts les travaux de notre Conseil Départemental en mairie de Colpo.

Après l'accueil chaleureux du Maire de la localité, lui-même déporté-résistant, l'assemblée passa immédiatement à l'ordre du jour, au cours duquel furent collectivement étudiées les questions suivantes : renforcement de l'action revendicative, organisation de la remise des cartes 1974, préparation

du Congrès Départemental du 7 Avril à REGUINY, préparation du 30^{ème} anniversaire de la Libération, etc...

A l'issue des travaux une gerbe fut déposée en présence du Maire au pied du Monument aux Morts. Un repas fraternel retint les responsables de l'ANACR jusqu'à l'heure du pèlerinage au Monument de BOTSEGALO où des « anciens », nos camarades Toussaint LE CARFF et Lucien CARO déposèrent, dans un profond recueillement, la gerbe du souvenir.



Le monument, en bordure de la Route de Vannes à Pontivy, vient d'être fleuri par le Président Roger LE HYARIC

(Photo A.N.A.C.R.)



Au départ de la Mairie, le cortège des membres du Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R. se rend au Monument aux Morts de Colpo

(Photo A.N.A.C.R.)

RESOLUTION

Le Conseil Départemental de l'ANACR du Morbihan réuni à COLPO, le 28 Octobre 1973, a adopté, à l'unanimité, la résolution suivante :

— Faisant le point de l'action revendicative, il félicite ses représentants nationaux et départementaux pour la mise en œuvre d'actions collectives en faveur de leurs droits près des instances compétentes et au sein de l'UFAC siégeant en assemblée générale les 6 et 7 Octobre.

Il affirme à nouveau sa volonté bien déterminée d'obtenir l'entière reconnaissance des états de services des résistants par l'abrogation des forclusions, la création d'une attestation de durée des services, valant état signalétique et des services complet à l'égard de l'ensemble des administrations particulièrement en ce qui concerne la liquidation des droits à retraite.

— Il appelle chaque Comité local à renforcer ses activités et son organisation afin que la Résistance elle-même soit prête à assumer ses tâches revendicatives dès la remise en ordre des textes réglementaires et des dispositions législatives.

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

LA LIBERTÉ
du Morbihan
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR

LORIENT

Tél. **21.10.18**

COLPO

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 28 OCTOBRE

RESOLUTION (Suite)

- Il dénonce les tentatives publiques tendant à réhabiliter de notoires autonomistes bretons dont il n'est plus caché qu'ils furent des admirateurs de la culture du Reich nazi et s'étonne que de criminels attentats du F.L.B., perpétrés au nom d'une certaine culture bretonne ne soient encore sanctionnés.
- Il dénonce de même l'apologie de SKORZENY à l'O.R.T.F. en contrevenance à la loi et l'impunité dont jouissent toujours TOUVIER et BARBIE, responsables de crimes imprescriptibles.
- Il appelle à l'union de la Résistance pour célébrer largement en chaque localité morbihannaise le 30^{ème} anniversaire de la Libération, faire que le 8 Mai redevienne à compter de 1974 une véritable fête nationale et que la jeunesse soit associée à toutes les initiatives tendant à célébrer l'esprit de la Résistance.
- Il invite largement tous les résistants morbihannais à assister aux assises du Congrès départemental du 7 Avril à REGUINY et à œuvrer, avec l'ANACR pour que le Congrès National de la Pentecôte, au HAVRE, soit la grande manifestation nationale de la Résistance.



Au pied du monument de Botségalo, sur la route de Grandchamp, Toussaint Le Carff et Lucien Caro déposent une gerbe

(Photo A.N.A.C.R.)

BATIMENTS
TRAVAUX PUBLICS



**SOCIETE DE
GENIE
CIVIL DE L'
OUEST**

Kervarsenec

PLEMEUR (Morbihan)

Tél. (97) 65.33.91 4 1.)

(Classification : 6 étoil.)

Béton armé

Constructions Industrielles

Eau et Assainissement

Nouvelles... Nouvelles...

Notre camarade François GOUELLO, Porte-Drapeau de la Section de Lorient est depuis plusieurs semaines en traitement au Centre Hospitalier Universitaire (C.H.U.) Service O.R.L., Place Alexis-Ricordeau, 44000 Nantes.

Il a fait part au Secrétariat Départemental de son état de santé et un courrier lui a été adressé. Un petit mot de la part de ses amis sera toujours le bienvenu. Aux souhaits de prompt rétablissement et de meilleure santé que le Secrétariat lui a fait parvenir, la rédaction du journal ajoute ses meilleurs vœux d'un proche retour de François GOUELLO.

Souffrant d'un genou, Pierre HERGAULT vous adresse son fraternel salut de l'Hôpital des Armées à Lorient.

Toutes nos félicitations à Lucien CARO, nouveau récipiendaire de la Médaille du Travail.

A tous ces camarades, nous offrons le témoignage de notre fraternelle amitié.

Les assemblées générales de nos sections battent leur plein en ce début d'année 1974.

Après celle de Lorient-Lanester tenue à la Salle des Fêtes de Lanester, le Dimanche 2 Décembre 1973. Le 13 Janvier dernier les sections de Pluvigner à laquelle participait notre co-Président Roger Le Hyaric s'est déroulée à Brech, dans une chaleureuse ambiance.

A la même date à Crédin se réunissait l'importante section de Bréhan-Loudéac, Rohan, Naizin, Crédin avec la présence d'Albert Le Priol et Roger Guillemot. Encore une ambiance dynamique.

Un petit mot des copains fera bien plaisir à Yves DINAS-QUET en repos à « Fleur des Neiges », 39, Avenue de Grenoble, 05100 Briançon.

gan gan
Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS

ESPÉRANCE DE LA RÉSISTANCE :

Transmettre son idéal à la jeunesse

« Nous faisons le serment de rester jusqu'à notre dernier jour fidèles à la Résistance.

« Nous faisons le serment de lutter ensemble, unis comme naguère pour la Justice et pour l'Honneur de la France.

« Nous faisons le serment de transmettre intact aux générations qui nous suivent le patrimoine moral de la Résistance ».

Cerdon, le 13 Mai 1973.

A tous instants, nous retrouvons dans la vie quotidienne la présence actuelle de la Résistance, la pérennité de ses idéaux, son message d'avenir, et nous, qui pouvons confronter la mouvante réalité d'aujourd'hui à nos expériences d'hier, savons que la tâche entreprise dans la clandestinité n'est pas terminée.

Nous avons encore à défendre nos droits, trente ans après la Libération, parce que la collaboration n'a pas reçu le châtiment mérité, parce que d'acharnés vichystes, ces fascistes qui demeurent les « véritables ennemis de l'intérieur », ont impunément disposé, à travers les arcanes du pouvoir, leurs barrages et leurs chicanes, à ce point — qu'en symbole — le 8 Mai n'est plus férié.

Les fascistes de tout poil relèvent la tête avec la complicité de personnages importants : ainsi la grâce accordée à TOUVIER, criminel de guerre, ainsi les attentats réitérés et toujours impunis du F.L.B. inspirés des méthodes nazies du P.N.B., comme s'il était cohérent de défendre à coups d'explosifs la culture et les intérêts bretons, quand les ruines seront payées par les travailleurs victimes de la récession économique.

Il nous est dur au cœur de constater que 30 ans après la Libération, la Bretagne connaît l'inquiétant exode de 4.500 jeunes chaque année ; que la région de Brest a enregistré plus de 40 dépôts de bilans pour le Bâtiment ; que sur 3.000 commerçants morbihannais, 2.500 ont annuellement moins de 5.000 Francs de retraite ; que l'industrie de la pêche est gravement menacée par l'augmentation du prix du fuel ; que dans la Marine Marchande 400 navires sont désarmés et supprimés 20.000 emplois ; que l'agriculture bretonne se débat dans de graves difficultés, tandis que 8.000 emplois disparaîtront dans l'Aéronautique ; que la solution de « LIP » s'éternise et que les indispensables mineurs lorrains doivent recourir à la grève et qu'au niveau du Marché Commun il est prévu que le chômage doublera en 1974.

Et la jeunesse s'interroge...

De 1940 à 1944 nous avons été l'honneur et la conscience de la France.

Nous avons puissamment contribué à sa Libération, au rétablissement de son indépendance, de la République, des libertés. Nous avons combattu pour la dignité humaine et, au grand jour, nul n'ose le contester.

Ainsi qu'en leur programme, unanimes, le dirent nos représentants au Conseil National de la Résistance, nous voulions « une France plus pure et plus forte ».

Ainsi que le dirent en leurs dernières lettres nos fusillés, nous voulions que la France, maîtresse de son destin, vive dans un monde en Paix où la fraternité des Nations permettrait l'épanouissement de l'humanité.

Par l'exemple de notre union dans la diversité, nous aspirons à transmettre aux nouvelles générations le grand message de liberté et de dignité de la Résistance, à mettre pleinement ses grands enseignements civiques au service de la Nation d'aujourd'hui et de demain.

..

En Septembre 1973, douze millions de jeunes ont pris le chemin de l'école.

A cette date, selon un sondage de la SOFRES, 37 % des adultes considéreraient que la jeunesse est le danger n° 1 pour les français, et pour 36 % seulement la bombe atomique. Le divorce serait consacré entre la Société actuelle et la jeunesse, celle-ci refusant d'accepter un ordre qui l'opprime contre l'engagement d'un avenir qui lui est imposé dès l'école.

Il est évident qu'une Société où le civisme n'est qu'un thème de discours, où les droits sacrés d'une valeureuse génération sont bafoués, ne donne pas à la jeunesse l'espérance qu'elle attend.

ESPÉRANCE DE LA RÉSISTANCE :

Transmettre son idéal à la jeunesse

Nous n'avons pas oublié que la jeunesse sera toujours avide de justice et que la justice sociale s'atteint par la démocratie.

« L'esprit de la Résistance », ce qu'il exprime, intéresse de plus en plus une génération nouvelle dont les parents eux-mêmes ont à peine connu la guerre.

(SUITE PAGE 12)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

OFFICE NATIONAL DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Vannes, le 17 décembre 1973

SERVICE DÉPARTEMENTAL
DU MORBIHAN

Cité Administrative - 56020 VANNES

Téléphone : 88-34-35 poste n° 531

SG/ST. n° 5110

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre intervention lors de la réunion du conseil départemental des anciens combattants et victimes de guerre, relative à la demande de fonds que consent annuellement le Conseil Général en vue de récompenser les lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation j'ai, le jour même, adressé la requête qui s'imposait au bureau compétent.

J'ai demandé que la subvention de 1 000 F que j'avais sollicitée au mois d'août dernier, en vue de participer aux récompenses du concours 1974, donc de 500 F supérieure à celle demandée et obtenue pour le concours 1973, soit appréciée dans un sens encore plus favorable tant en raison de la célébration du 30ème anniversaire de la Libération que de la réunion du Congrès National des parachutistes S.A.S. qui se tiendra à la même époque dans le département.

Je me suis fondé sur le fait qu'il serait particulièrement opportun de favoriser la participation d'un maximum de jeunes, notamment les lauréats, aux manifestations qui se dérouleront à l'occasion des cérémonies et rencontres prévues.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général
Chef du service départemental,

Charles FRENAY

Monsieur LE HYARIC
Président de l'A.N.A.C.R.
57, rue Monistrol

56100 LORIENT

Concours Scolaire de la Résistance

En 1973, rappelons (voir AMI ENTENDS-TU... n° 22) que 302 élèves du Morbihan avaient composé sur le thème « La jeunesse dans la Résistance » dont 234 des écoles publiques et 68 des établissements privés (178 garçons et 126 filles).

La remise des prix s'était déroulée comme chaque année, dans la salle du Conseil Général de la Préfecture, à VANNES, le 23 Juin.

Le jury dans ses décisions, désigna parmi les nombreux lauréats les 5 premiers prix suivants :

1^{er} Prix :

Mlle FEAT Anne-Claude -
Lycée - VANNES

2^{me} Prix :

Mlle GRANDMONTAGNE
Françoise - CES Dupuy de
Lôme - LORIENT

3^{me} Prix :

Mlle CARERIC Marie-
Pierre - CET - HENNE-
BONT

4^{me} Prix :

M. BERTIN Pierrick - CET
PORT-LOUIS

5^{me} Prix :

Mlle LAUDRIN Isabelle -
Ecole Sainte Marguerite-
Marie - JOSSELIN

ESPÉRANCE DE LA RÉSISTANCE :

Transmettre son idéal à la jeunesse

L'effort développé depuis plusieurs années par notre Association pour une meilleure connaissance de la Résistance va être intensifié au long de la préparation du 30^{ème} Anniversaire de la Libération ; et toutes les initiatives des comités locaux doivent être provoquées comme ce fut le cas à notre séminaire du 12 Décembre, à Poulgroix en Inguiniel.

Il faut :

- poursuivre la publication de récits et de documents de la clandestinité dans « Ami entend-tu », celle d'ouvrages sur la Résistance, régionalement et nationalement ;
 - poursuivre l'enrichissement de notre exposition départementale et la tenue de conférences dans les C.E.G., C.E.T., C.E.S. pour toucher la totalité des jeunes jusqu'à 15 ou 16 ans, sans négliger les enfants des écoles primaires ;
 - aller vers la jeunesse, sans omettre celle qui n'est plus en scolarité, là où elle se trouve, dans les foyers socio-éducatifs, les Maisons de Jeunes et de la Culture, en organisant des spectacles ou la projection de films ;
 - rénover notre exposition avec un matériel sans cesse retravaillé ;
 - réaliser des cartes et des guides touristiques des hauts-lieux ;
 - recueillir tous les témoignages encore vivants des faits de résistance et ;
- dénoncer aussi leur altération à des fins partisans ou commerciales.

Cette tâche innombrable et indéfinie ne peut être matérialisée qu'à travers la constitution d'une Commission départementale comprenant, outre d'anciens résistants, des enseignants et des jeunes. Notre XIV^{ème} Congrès du 7 Avril se prononcera à cet égard.

Ainsi, l'enseignement de la Résistance sera à travers des faits la transmission aux jeunes générations de ce qui fut un idéal commun sur le territoire national comme à l'extérieur : la lutte pour les libertés, la défense de la dignité humaine et l'espoir d'une société plus juste qui demeure au cœur des hommes.

Alors, nos martyrs reposeront en paix et notre jeunesse retrouvera son espérance.

Le Bureau Départemental.

Thème du Concours National du 14 Mars 1974 : LA JEUNESSE DEVANT LA RESISTANCE

Le 15 Novembre, le Bulletin Officiel de l'Education Nationale, n° 42, a publié la circulaire 73-452 du 5 Novembre, que nous reproduisons intégralement :

Aux Recteurs, aux Inspecteurs d'Académie,
aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire.

OBJET : Concours National de la Résistance et de la Déportation.

REF. : Circulaire n° 72402 du 25 Octobre 1972.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les épreuves du prochain concours national de la Résistance et de la Déportation ont été fixées au jeudi 7 Mars 1974 et devront porter sur le thème général suivant :

« La France a été libérée il y a trente ans, en 1944 Que pensent les jeunes Français d'aujourd'hui du rôle de la Résistance et des jeunes d'alors dans ce grand événement historique ? »

Je rappelle que l'initiative de l'organisation locale du concours revient à MM. les Inspecteurs d'Académie, qui voudront bien me transmettre les copies sélectionnées (2 pour chaque niveau admis à concourir), sous le présent timbre, en veillant à y joindre :

- 1) un exemplaire des sujets départementaux élaborés en fonction du thème général ;
- 2) le nombre des candidats ayant composé dans chaque catégorie.

J'attire votre attention sur le fait que ce concours national de la Résistance coïncidant avec le trentième anniversaire de la Libération, il me paraît opportun de lui accorder une importance particulière dans son organisation et une certaine solennité dans la proclamation des lauréats à l'échelon départemental.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur Général des Enseignements Élémentaire
et Secondaire

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME
CARAVANES

La Hutte

F. COURLAY

13, Place A.-Briand
L O R I E N T
Tél. 64.39.56

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLEE

CAFÉ - RESTAURANT - BAR

CONFORT TERRASSE

Léon QUILLERE

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104

CHAPELLERIE

LE CABELLEC

PLOURAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

Supermarché



Boulevard Cosmao-Dumanoir

56100 LORIENT

et

PRIMODIC

11, Rue Jullien

56300 PONTIVY

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

LIBRAIRIE DES ECOLES

ET DES ADMINISTRATIONS

René TOHIC

73, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

Le Directeur de la Publication : François GOUELLO

Dépôt légal : 4^{me} Trimestre 1973

Imprimerie Presse du Morbihan — Lorient

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

TRANSPORTS — LOCATION CAMIONS — DEMOLITION — PELLES MECANIQUES — COMPRESSEURS

GRUES 6 - 12 - 15 et 20 Tonnes — PORTE-ENGINS 100 Tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT

Téléphone 21.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

**Centre Ouest de Formation d'Enseignants
à la Conduite des Véhicules Automobiles**



10, Rue de Clairambault

56 - LORIENT

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15

FER — MER — ROUTE

**DEMEMAGEMENTS
LE CAVIL & C^{ie}**

20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER
Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles
LORIENT
Tél. 21.01.98

Visites et Devis
gratuit sans engagement

NOUVELLES

• Notre camarade Emile CORVEC, de Gâvres, a eu la douleur de perdre, en des circonstances tragiques, son fils Armel. A ce camarade qui, malgré son jeune âge, fut dans la région de Bignan un valeureux résistant, à sa femme Nénette, à toute la famille, nous offrons nos condoléances émues.

• Nous avons reçu des nouvelles de notre grande amie Maguy, qui était la femme de Jean LE MAUT, ancien Commandant PROSPER de notre C.M.R. Son état de santé défaillant nous autorise à lui adresser nos vœux affectueux de prompt rétablissement.

• Noëlla DUMUIN, d'Amiens, veuve de notre grand camarade Edouard, nous a adressé ses vœux et nous l'en remercions à nouveau ici. Elle sera à nos côtés au Havre, au Congrès National de la Pentecôte, comme l'eût été Edouard...

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 21.05.56

LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07

SALONS - PEAUSSERIE
CHAMBRES - LUMINAIRES
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE ENTREE LIBRE

BANQUE CENTRALE DES COOPERATIVES

10, Boulevard Svob

LORIENT - Tél. 21.04.43 - 21.12.57 - 21.14.43

« TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET BOURSE »
PLAN D'EPARGNE LOGEMENT 7 % NET D'IMPOTS

J. FAVIER

OPTICIEN DIPLOME

OPTIQUE

BAROMETRES — JUMELLES — LENTILLES CORNEENNES
16, Rue de la Patrie — LORIENT — Tél. 21.19.04

Station-Service FINA

160, Rue Jean-Jaurès - 56 - LANESTER

Téléphone : 21.05.89

M. Manuel GARBAYO

Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

RALLYE

LORIENT — Tél. 21.16.64

Route d'Hennebont — 56 - LANESTER

“ LE PLUS GRAND HYPERMARCHÉ DE L'OUEST ”

Massacre les Prix

HOMMAGE A LA RÉSISTANCE MORBIHANNNAISE

Nous avons relaté, dans le N° 23 d'« Ami Entends-tu », le pèlerinage du souvenir organisé par l'Association Nationale des Déportées et Internées de la Résistance que préside Madame Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ et qui, le 7 Octobre 1973, se rendit à Saint-Marcel et Plumelec avant de prendre fin à Crédin.

A la suite de cette visite, notre co-président Roger LE HYARIC et notre camarade Vincent GUILLO ont reçus les chaleureux remerciements de cette association.



La cérémonie au Monument aux Morts de Crédin



A l'issue de la cérémonie M^{me} Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ s'entretient avec Vincent GUILLO, maire de Crédin

(Photos J.S. de MARIVAL — Vincennes)

ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENNES DÉPORTÉES
ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE
PERSONNE D'INTÉRÊT PUBLIC
241, BOULEVARD D'GERMAIN, PARIS (10^e)
TÉLÉPHONE - 01 34 46
C. C. P. PARIS 833008

PARIS, LE 19 octobre 1973

Monsieur LE HYARIC
87, rue Pasteur
LORIENT (Morbihan)

Cher Monsieur,

Parmi les inoubliables souvenirs de notre voyage en Bretagne, celui de notre visite au musée de Saint-Marcel reste l'un des plus agréables et vous y êtes pour beaucoup. Vous avez réussi à nous faire prendre conscience de ce qu'a été cette bataille de la Résistance, de sa préparation et de son rôle dans la guerre.

Nos camarades, heureuses de vous avoir entendu le raconter, ne cherchent d'exprimer au Commandant Pierre leur sympathie et leur gratitude. J'y joins les vœux tout particulièrement et vous prie de bien vouloir accepter en témoignage de notre reconnaissance ce livre "Les Françaises à Ravensbrück" auquel notre association a pris une grande part.

La Présidente :

G. de Gaulle-Anthonioz

G. de GAULLE-ANTHONIOZ.



SON EXCELLENTE CHARCUTERIE
ET SES
SAVOUREUSES CONSERVES
EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 - PONTIVY Tél. (97) 25.06.30



LES VINS
"ARCIBIA"

Vins de toutes provenances
l'ambiance de la propriété

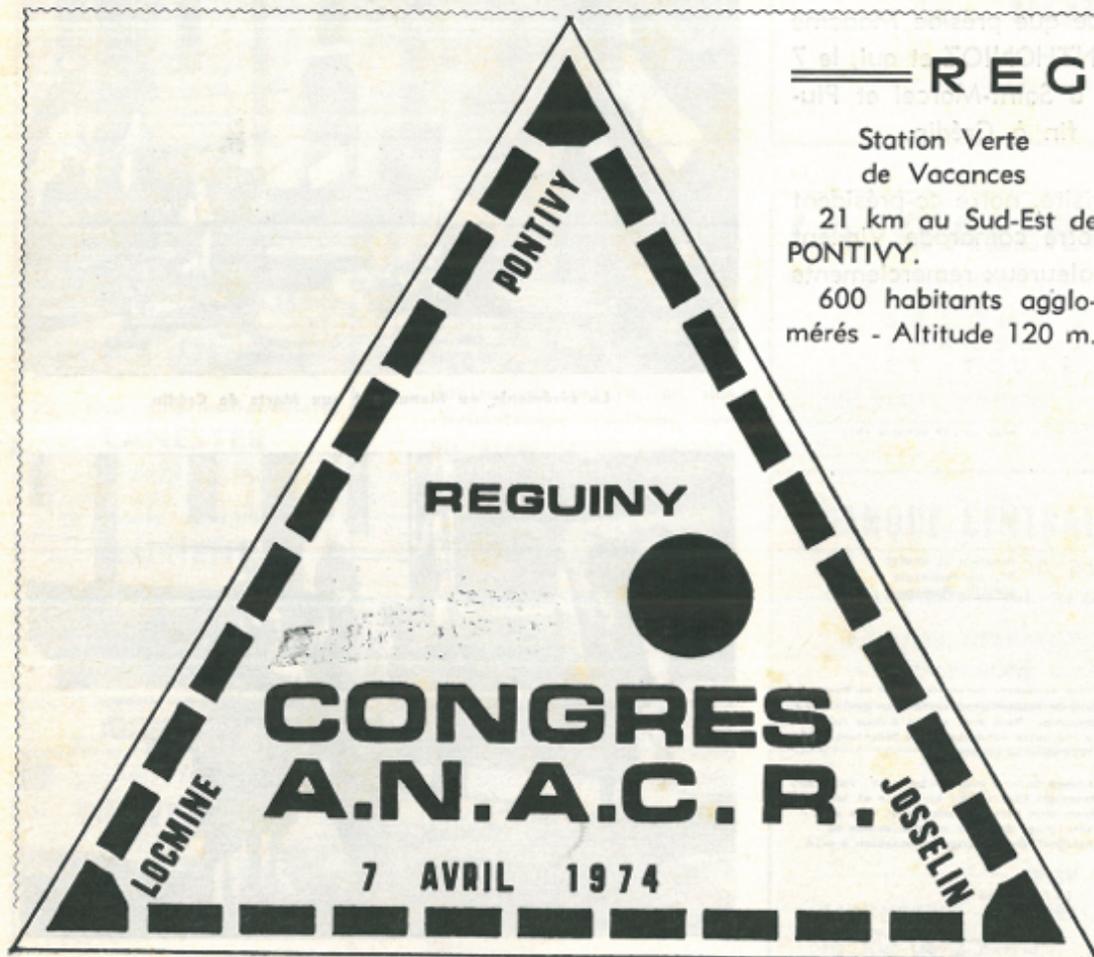
N. LE TEXIER

Négociant Eleveur

LANESTER — Tél. Lorient 21.04.12

Dimanche 7 Avril 1974 à RÉGUINY

XIV^{me} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'A.N.A.C.R.



REGUINY

Station Verte
de Vacances

21 km au Sud-Est de
PONTIVY.

600 habitants agglomérés - Altitude 120 m.

Rivière : l'EVEL (1^{re}
catégorie).

Plan d'eau communal de 10 ha. Bosquets de pins maritimes.

Canal de Nantes à Brest (8 km).

Commune située en plein centre de la Bretagne.

Belle église avec tombeau de Saint Clair (M. H.).

38 chambres dont 24 dans établissement classé « Logis de France ».

Camping municipal de catégorie 2 étoiles (400 campeurs).

Piscine chauffée (bassin de 25 m) + bassin d'apprentissage + pateaugeoire.

Tennis (1 court) - Voilé - Pêche - Pédalos - Barques - Bibliothèque - Ping-Pong - Plage artificielle - Foyer socio-culturel (discothèque).

Syndicat d'Initiative : Mairie, tél. 1.28.

Renseignements publiés dans l'annuaire 1973 de l'Association Française des Stations Vertes de Vacances.



SAVAC

Caravanes WILLERBY HABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M
PRIX SANS CONCURRENCE
CARAVANES « ADRIA » TOURISME A PARTIR DE 385 KG

9, Rue de Melun - LORIENT - Tél. 64.57.65

REPRISES et OCCASIONS